

Bobo Matondo a été expulsé

Soumis par [Rédaction Corrèze](#) le mar, 16/07/2019 - 16:56
[Corrèze](#) > [Tulle](#)



Social

Bobo Matondo a été expulsé samedi dernier vers la République Démocratique du Congo, son pays natal, qu'il avait fui pour des raisons politiques et familiales. Le jeune homme résidait à Tulle depuis six ans.

«Il est parti de nuit, sans ses papiers et à l'interdiction de revenir sur le territoire français pendant cinq ans», déplore Bernard Combes, le maire de Tulle, qui avait soutenu ce jeune tulliste et souhaité qu'il reste en France. Bobo Matondo était très impliqué dans la vie associative locale, en particulier au [Secours Populaire](#) et au Sporting Club Tulliste. Il avait également un projet professionnel. Apprécié de tous pour ses qualités humaines, son interpellation le 6 juin dernier et sa conduite en Centre de rétention en région parisienne avait suscité l'émotion. Une manifestation de soutien avait réuni 150 personnes sur la place de la cathédrale le 14 juin et une pétition en ligne lancée par RESF19 avait mobilisé 2.000 citoyens. Sous le coup d'une OQTF*, Bobo avait refusé d'embarquer dans l'avion vers Kinshasa le mois dernier. A cause de cela, il avait été [incarcéré](#) à la Maison d'Arrêt de Fleury-Mérogis pour une durée d'un mois.

"Une injustice"

Son expulsion est vécue comme «une injustice» et une décision «inhumaine». «Je suis atterrée et déçue de ce qui se passe autour des étrangers», commente avec tristesse Ayse Tari, la présidente du [Secours Populaire](#) de la Corrèze. «On avait gardé espoir jusqu'à la fin, même si ces dernières semaines on n'avait pas pu avoir de contacts directs avec lui», commente Sylvie Christophe, adjointe en charge des affaires sociales. «On voulait que quelque chose se produise. On espère renouer le contact avec Bobo au Congo même si c'est compliqué. On reste choqués de la façon dont son expulsion s'est déroulée», ajoute l'élue.

K.B.

(*) Obligation de Quitter le Territoire Français.